

Un temps fort de début d'année pour le Parc naturel régional des Alpilles

Le bureau et le comité syndical du Parc naturel régional des Alpilles se sont réunis en ce début d'année 2026 autour d'un ordre du jour copieux, comprenant notamment la présentation du Rapport d'orientations budgétaires, à quelques semaines du vote du budget.

Cette séance a été l'occasion de présenter aux élus des finances stables et prudentes, dans un contexte national et local tendu sur le plan financier à l'approche de nombreuses échéances électorales. Le Parc s'inscrit ainsi dans un budget de transition, qui poursuit une dynamique active de recherche de financements publics afin de mener des projets structurants et de poursuivre la mise en œuvre de sa nouvelle Charte.

Le Parc continuera à assurer ses missions courantes, parmi lesquelles le programme de travaux de Défense des Forêts Contre les Incendies, délégué par les communes, ainsi que les actions de sécurité et de sensibilisation avec la reconduction des dispositifs Sentinelles du Parc et Garde régionale forestière, ainsi que son partenariat avec la gendarmerie pour les patrouilles estivales dans les espaces naturels. A noter également, la gestion de la Réserve naturelle régionale de l'Ilon et le programme d'éducation à l'environnement et au territoire qui bénéficie chaque année à plus de 3 500 scolaires des Alpilles.

Grâce à une gestion saine, à la mobilisation de nombreuses subventions et aux réponses à des appels à projets, le Parc espère également engager de nouveaux projets dès 2026 : la réalisation de trois nouveaux Atlas de la biodiversité communale en partenariat avec l'Office français de la biodiversité, le recrutement prochain d'un hydrogéologue avec le soutien de l'Agence de l'eau afin d'étudier la ressource en eau du territoire et de faciliter la concertation entre l'ensemble des acteurs concernés, un enjeu majeur inscrit dans la Charte et très attendu par les élus. Figurent aussi parmi les projets à venir l'élaboration du Plan de paysages des Alpilles, outil d'aide à la décision pour construire un paysage de demain choisi et partagé, ainsi qu'une étude sur les pollinisateurs dans notre territoire.

En fin de séance, le Président Jean Mangion a salué la bonne gestion du Parc. Il a toutefois exprimé ses préoccupations quant à la situation tendue des finances publiques accentuée par les prochaines échéances électorales. En tant que vice-président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, il a pu constater que ces difficultés au niveau national fragilisent l'action des structures territoriales comme le Parc.

Maison du Parc naturel régional des Alpilles - 2 boulevard Marceau - 13210 Saint-Rémy-de-Provence
T. 04 90 90 44 00 | F. 04 90 90 03 76 | contact@parc-alpilles.fr | parc-alpilles.fr

Il a souligné la nécessité de continuer à pouvoir compter sur le soutien de ses partenaires financiers, l'Etat, la Région, le Département et la Métropole, pour mener à bien le projet de développement durable inscrit dans sa Charte.

Les élus et l'équipe du Parc se sont ensuite retrouvés pour la traditionnelle cérémonie des vœux, au cours de laquelle le Président est revenu sur les principales actions menées en 2025, témoignant de la dynamique et de l'engagement collectif du Parc naturel régional des Alpilles.

Retour sur les actions menées en 2025 : Cf. document

Photo de famille des élus du comité syndical et des agents du Parc naturel régional des Alpilles